

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet
- Emploi de la substance / de la préparation
Un diluant pour diluer des peintures et vernis mono-composant si appliquer au pistolet
- Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon BV
P.O. Box 166
Netherlands
Phone:(++31)297 360366
Fax :(++31)297 342078
Email:info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: Environment protection department.
- Renseignements en cas d'urgence: Voir fournisseur/producteur

2 Identification des dangers

- Principaux dangers:
Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
R 11 Facilement inflammable.
R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- Éléments d'étiquetage SGH
Flamme Danger
2.6/2 - Liquide et vapeurs très inflammables.
Danger pour la santé Danger
3.10/1 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Environnement
4.1/2 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Prévention:
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

(suite page 2)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 1)

- Intervention:
EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
NE PAS faire vomir.
En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Recueillir le produit répandu.
- Stockage:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
- Élimination:
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/
régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique:
- No CAS Désignation
64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité
- Code(s) d'identification
- No EINECS: 265-151-9
- Numéro index: 649-328-00-1
- Caractérisation chimique
- Description: Mélange de solvants

• Composants dangereux:

CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphta léger (pétrole), hydrotraité Xn, F; R 11-52/53-65 Danger: Flamme 2.6/2; Danger pour la santé 3.6/1B, 3.10/1 4.1.C/3	50-100%
CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane Xn, Xi, F, N; R 11-38-48/20-62-51/53-65-67 Danger: Flamme 2.6/2; Danger pour la santé 3.10/1, 3.7/2, 3.9/2 Attention: Point d'exclamation 3.2/2, 3.8/3 Environnement 4.1.C/2	2,5-10%

- Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Recourir à un traitement médical.

F
(suite page 3)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit
- Equipement spécial de sécurité: Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- Les précautions individuelles:
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Mesures pour la protection de l'environnement:
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- Méthodes de nettoyage/récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour la manipulation:
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 3)

• Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

110-54-3 n-hexane

VME | 170 mg/m³, 50 ppm

• Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• Equipement de protection individuel:

• Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

• Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

• Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

• Indications générales.

Forme:	Liquide
Couleur:	Transparent
Odeur:	Caractéristique

• Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	107°C

• Point d'inflammation: 1°C (IP 170)

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 5)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 4)

- | | |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------|
| • Densité: | Non déterminée. |
| • Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Pas ou peu miscible |
| • Viscosité:
Cinématique à 20°C: | 1 mm ² /s |
| • Teneur en solvants:
Solvants organiques: | 100,0 % |
| VOC: | 100,0 %
728,0 g/l / 6,08 lb/gl |

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Produits de décomposition dangereux: n.a.

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
de la peau: Pas d'effet d'irritation.
des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation:
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

12 Informations écologiques

- Effets écotoxiques:
- Remarque: Toxique chez les poissons.
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit:
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 5)

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):
- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): 3 Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 33
- No ONU: 3295
- Groupe d'emballage: II
- Etiquette de danger 3
- Désignation du produit: 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50°C 110 kPa, au maximum) (naphta léger (pétrole), hydrotraité)
- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
- Classe IMDG: 3
- No ONU: 3295
- Label 3
- Groupe d'emballage: II
- No EMS: F-E,S-D
- Marine Pollutant: Non
- Désignation technique exacte: HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
- Classe ICAO/IATA: 3
- No ID ONU: 3295
- Label 3
- Groupe d'emballage: II
- Désignation technique exacte: HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.
- "Règlement type" de l'ONU: UN3295, HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, II
- Dangers pour l'environnement: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:
   Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
naphta léger (pétrole), hydrotraité
- Phrases R:
11 Facilement inflammable.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 7)

Nom du produit: Epifanes Diluant Mono Pistolet

(suite de la page 6)

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

• Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 36 Porter un vêtement de protection approprié.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- 56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

• Prescriptions nationales:

• Directives techniques air:

Classe	Part en %
I	2,5-10
NK	50-100

• Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases R importantes:

- 11 Facilement inflammable.
- 38 Irritant pour la peau.
- 48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

• Service établissant la fiche technique: Environment protection department.

• Contact: J.J. van Dijk

• Acronymes et abréviations:

Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route
Reglement internationale concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organization
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

• * Données modifiées par rapport à la version précédente